



Bourgoin-Jallieu, le 7 décembre 2012

SERVICE TELEALARME

Affaire suivie par Michèle MOURGUES
Réf. MC/LD/MM/AC/324.12
Objet : tarifs téléalarme 2013

Madame, Monsieur,

Suite à la délibération du Centre Communal d'Action Sociale de Bourgoin-Jallieu en date du 8 novembre 2012, je vous communique les tarifs applicables au service Téléalarme à compter du 1 janvier 2013 :

- abonnement téléalarme RTC : 31,00 €/mois au lieu de 32,00€
- abonnement téléalarme GPRS : 38,00€/mois
- télécommande supplémentaire : 3,00 €
- télécommande spécifique (handicap, détecteur de chute) : 5,00 €
- remboursement d'un transmetteur suite à une perte ou une détérioration : 233,00 € RTC, 330,00 € GPRS
- remboursement d'une télécommande kit complet : 47,00 €
- petit matériel de connexion : 5,00 €
- installation et résiliation au prorata du temps passé
- boîtier clefs petit modèle : 70,00 €
- boîtier clefs grand modèle : 102,00 €

Le service Téléalarme, reste à votre entière disposition pour répondre à l'ensemble de vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michèle CORBIN,



Adjointe au Maire
Déléguée à l'Action Sociale
à la Santé et au Handicap
Vice-Présidente
du Centre Communal d'Action Sociale